

exclusif



Changement à la tête de la CPE: entretien sur la responsabilité et les assurés. **p. 4**

Hypothèques: les points importants et le soutien de la CPE. **p. 10**

Rachat ou cotisation d'épargne: comment accroître son avoir de vieillesse. **p. 14**



4

10

10 Focus L'hypothèque idéale

4 A propos Nouveau directeur – entretien

14 Votre prévoyance Rachat ou cotisa- tion d'épargne, le petit plus

9 Service Elio vous répond



Christophe Grandjean
Président du Conseil de fondation

Chère lectrice, cher lecteur,

Chaque phase de la vie appelle de nouvelles décisions. Prévoyance vieillesse, propriété du logement ou départ à la retraite: la CPE est à vos côtés pour vous procurer durablement la sécurité nécessaire.

Cette année est marquée par l'arrivée d'un nouveau directeur: après 17 ans, Ronald Schnurrenberger a passé le relais à Patrick Nasciuti. Tous deux partagent leurs impressions lors d'un entretien.

Au nom du Conseil de fondation, je remercie sincèrement Ronald pour son profond engagement. Sous sa présidence, la CPE a su relever des défis avec clairvoyance.

Fort de sa longue expérience de la prévoyance professionnelle et de ses compétences managériales, Patrick Nasciuti saura poursuivre le développement de la CPE. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès.

Par ailleurs, nous vous exposons les façons de consolider vos prestations de vieillesse de manière ciblée, les points importants en matière d'hypothèque et le soutien que la CPE vous apporte lors d'un achat, d'un renouvellement hypothécaire ou d'un assainissement énergétique.

Je vous souhaite une lecture intéressante.

Bien à vous,

Christophe Grandjean

Impressum
exclusif, numéro de septembre 2026

Editeur:
CPE Caisse de Pension Energie, Zurich

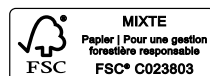
Conception, mise en page:
Source Associates AG, Zurich

Rédaction:
open up AG, Zurich; CPE

Photos: Shutterstock (p. 1, 2, 10),
Kilian J. Kessler (p. 2, 4, 6, 7)

Parution:
deux fois par an

Tirage: 30 000 ex.



Nouvelle énergie. Mêmes valeurs.

La CPE a un nouveau directeur. Après 17 années aux commandes, Ronald Schnurrenberger a passé le relais à Patrick Nasciuti. Au cours d'un entretien, tous deux reviennent sur la période transitoire commune et évoquent la continuité, la responsabilité et l'avenir de la CPE.



Ronald, si tu devais me confier les rôles de la CPE en une phrase, que me dirais-tu?

Cela dépend du nombre de mots que cette phrase peut contenir. (rit) Mais plus sérieusement, j'espère que tu auras autant de plaisir à effectuer ce travail que j'en ai eu ces 17 dernières années.

Qu'est-ce qui t'a procuré autant de plaisir?

La CPE est une caisse de pension très bien établie dans le secteur de l'énergie. Elle possède une bonne assise financière, les employeurs disposent de plans de prévoyance très généreux, la rémunération est supérieure à la moyenne grâce aux résultats des placements et au financement durable, et l'équipe de la gérance s'investit jour après jour pour les personnes assurées.

Un chapitre important se fermera en septembre: quels sont tes sentiments à l'approche de ton dernier jour de travail?

C'est un sentiment un peu étrange, comme souvent lorsque des habitudes prennent fin après de longues années. Je me réjouis néanmoins de trois semaines de vacances sans e-mails ni appels téléphoniques.

Patrick Nasciuti (à g.) s'entretient avec son prédécesseur, Ronald Schnurrenberger.

Avec le recul, de quelle réalisation es-tu particulièrement fier?

Du fait que nous ayons réussi notre transformation à une époque marquée par des taux d'intérêt bas voire négatifs. Cela vaut d'ailleurs pour l'ensemble du 2^e pilier. Aujourd'hui comme hier, la CPE offre aux personnes assurées et aux bénéficiaires de rentes des prestations financées durablement. Et ce sans faire porter le poids d'un déficit se chiffrant en milliards à la jeune génération. Cela prouve que le 2^e pilier est le pilier fort de la prévoyance vieillesse en Suisse.

“ La CPE se laisse guider par sa responsabilité envers ses assurés.

Ronald Schnurrenberger

Y a-t-il une chose que tu ferais autrement aujourd'hui?

En tant que représentant du 2^e pilier, je montrerais encore plus clairement à toutes les personnes assurées en Suisse les avantages de ce pilier. Car, je le répète, il s'agit du pilier fort de la prévoyance vieillesse. Loin de miser sur la répartition, il vise une épargne équitable et durable.

Qu'as-tu appris lors des rencontres avec nos assurés?

Que nous assumons une grande responsabilité envers eux et nos bénéficiaires de rentes. Chacune et chacun d'entre eux veut avoir la certitude de percevoir sa rente chaque mois après son départ à la retraite,



Patrick Nasciuti
Président de la direction

«Des échanges personnels et une communication claire sont importants à mes yeux. Je souhaite poursuivre le développement de la CPE avec discernement et combiner les éléments éprouvés avec de nouvelles impulsions.»

Parcours professionnel

Juriste spécialisé en droit de la prévoyance. Engagements de longue durée (en dernier lieu chez GastroSocial, en tant que membre du directoire et responsable de l'administration de la caisse de pension).

Expérience de conduite

Plus de dix années dans des fonctions dirigeantes.

Ce qui importe dans les relations humaines

Clarté, fiabilité et empathie.

Note personnelle

Tessinois maîtrisant plusieurs langues, Patrick Nasciuti apporte une vision complète de la Suisse.

sans devoir s'en inquiéter. Toute la vie durant, de manière ponctuelle, sûre et fiable. Et en cas de décès, la rente doit permettre aux survivants de continuer à mener une vie normale, du moins en termes financiers.

“ La confiance naît de la proximité, de la clarté et de la fiabilité.

Patrick Nasciuti

Quel conseil peux-tu me donner?

Mon conseil se rapporte directement à la dernière question: notre responsabilité envers nos assurés et bénéficiaires de rentes doit guider chacune de nos réflexions et actions. Il s'agit du bien le plus précieux de la CPE.

Patrick, parlons maintenant de toi.

Qu'est-ce qui t'a convaincu d'assumer cette tâche à la CPE?

Après plus de quinze ans dans la prévoyance professionnelle, en dernier lieu auprès de GastroSocial où j'étais responsable de l'administration de la caisse de pension, la possibilité de gérer toute une fondation collective était très attrayante. En tant que caisse de pension du secteur de l'énergie, la CPE possède une identité claire et une taille lui permettant de faire bouger les choses.

Qu'est-ce qui t'a particulièrement frappé au cours de tes premières semaines à la CPE?

Durant les premières semaines, j'ai mené de nombreux entretiens, j'ai pris le temps d'écouter et je me suis familiarisé avec l'organisation. Je me suis surtout rendu compte que la satisfaction de nos assurés occupait une place centrale!

La CPE accompagne les gens dans les phases importantes de leur vie.

Comment entends-tu rendre cette ambition perceptible?

Pour de nombreuses personnes, la prévoyance ne devient importante que dans des cas concrets, notamment à la retraite, en cas d'invalidité ou de décès. Autant de moments où clarté, empathie et soutien fiable sont des aspects décisifs. C'est ce que j'aimerais véhiculer, à la fois lors des contacts personnels et dans nos processus.

Quelles sont selon toi les principales opportunités de développement de la CPE?

J'estime qu'il est possible de développer les processus et les structures sans pour autant sacrifier le pragmatisme de l'organisation. Le changement démographique, l'arrivée de nouveaux cadres

dirigeants dans les institutions de prévoyance et les développements dans le domaine de l'intelligence artificielle sont des réalités avec lesquelles nous devons composer.

Peux-tu préciser tes propos?

Nous pouvons voir l'intelligence artificielle comme une opportunité plutôt que comme un défi. Elle peut nous aider à simplifier les processus et à optimiser les structures. Au final, ce sont nos assurés qui en profitent. L'utilisation de l'IA nécessite toutefois une pesée d'intérêts car nous entendons rester fidèles aux valeurs de la CPE.



Ronald Schnurrenberger transmet à son successeur une caisse de pension très bien établie.

Quelles sont les spécificités de la CPE que tu souhaites conserver?

La proximité avec notre clientèle, qui est perceptible à tous les niveaux, notamment dans les échanges personnels ou au téléphone. Loin d'être un hasard, cette proximité est le résultat d'une attitude bien ancrée à la CPE. Une attitude que je souhaite résolument conserver car elle relève de notre identité.

Comment aimerais-tu être perçu en tant que président de la direction?

Comme quelqu'un d'ouvert, authentique et

proche. Je suis un adepte de la communication claire, des circuits courts et de l'intégration active de personnalités et perspectives diverses.

Que réponds-tu aux assurés qui demandent: «Pourquoi puis-je encore faire confiance à la CPE après ce changement de directeur?»

La continuité et le changement ne sont pas contradictoires. La CPE reste fidèle à ses valeurs. Je continuerai à la développer sur cette base avec soin.



17 ans au service de la CPE

Cher Ronald,

Ton départ à la retraite marque un nouveau chapitre de ta vie. Je n'ai pas besoin de te donner de conseils, la retraite est un sujet que tu connais sur le bout des doigts. C'est par le message suivant que je te dis au revoir au nom du Conseil de fondation: tu peux partir serein et le cœur léger.

Grâce à toi, la CPE est devenue une institution de prévoyance attrayante, robuste et moderne. Tu as su convaincre les membres du Conseil de fondation de suivre la voie que tu avais choisie.

Les nombreux projets menés à terme avec succès attestent tes vastes compétences stratégiques et ta clairvoyance. Tu peux être extrêmement fier de ce que tu as accompli. La CPE se trouve aujourd'hui dans une excellente situation financière et est bien parée pour l'avenir.

Cher Ronald, je te souhaite une excellente retraite bien méritée. Un grand merci pour ton engagement exceptionnel!

Christophe Grandjean

Président du Conseil de fondation



Voici Elio, notre assistant numérique

Nous souhaitons simplifier la prise de contact avec la CPE. Notre agent conversationnel Elio répond désormais à vos questions sur la caisse de pension.

Elio vous fournit une assistance rapide et simple, sept jours sur sept et 24 heures sur 24, sur des sujets tels que le certificat de prévoyance, les rachats dans la caisse de pension, l'encouragement à la propriété du logement, la retraite ou les informations de contact.

Mes données sont-elles sûres?

La protection des données est notre priorité. Elio n'a pas accès à votre dossier. Nous vous prions de ne pas saisir de données personnelles sensibles dans le chat.

Essayez notre nouveau service!

Vous trouverez la fenêtre de discussion dans le coin inférieur droit de notre site internet. Pour tester notre nouveau service, il vous suffit de cliquer sur le symbole et de poser votre question.

Bien entendu, Elio ne remplace pas notre service client personnel. Si vous avez des demandes complexes ou des questions personnelles, vous pouvez vous adresser à tout moment à nos conseillers et conseillers clientèle. Nous allons ainsi soutenir numérique et service personnel.



De l'énergie pour un projet personnel?

Achat, transformation, efficacité énergétique, nouvelle hypothèque: avoir un logement à soi implique des décisions financières importantes. Il faut donc veiller aux détails.

Anna Meier et Marco Favre ont passé des nuits blanches avant de réaliser leur rêve: devenir propriétaires. Mais ils n'ont jamais regretté leur achat. Dix ans plus tard, ils souhaitent renouveler leur hypothèque. Or, la communauté des copropriétaires par étages a décidé d'entamer une rénovation énergétique: remplacer le chauffage au mazout par une pompe à chaleur, isoler l'enveloppe du bâtiment et changer les fenêtres.

Pour le couple, c'est clairement le moment de revoir leur financement. Ils veulent réduire leurs coûts de logement à long terme tout en préservant sa valeur. Pour cela, ils examinent les principaux facteurs: financement adapté, évolution des taux, efficacité énergétique et réserve financière.

“ Le financement doit convenir à notre mode de vie.

Anna et Marco, assurés de la CPE

Leur sécurité budgétaire est ainsi garantie et ils sont libres de parfaire leur logement et de réaliser d'autres rêves.

Bon pour le logement. Bon pour l'avenir.

L'hypothèque verte de la CPE est envisageable pour le nouveau financement. Basée sur l'hypothèque à taux fixe, elle offre des intérêts préférentiels si certains critères écologiques sont remplis. Anna et Marco financent leur logement avec une hypothèque de 800 000 francs. Après la rénovation, un Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) de classe B sera délivré.

Anna et Marco remplissent les deux critères d'éligibilité de l'hypothèque verte (solution de chauffage sans énergie fossile et/ou certificat de durabilité) et obtiennent un taux préférentiel total de 0,30 % par an. C'est doublement avantageux: ils investissent dans l'efficacité énergétique de leur

Trois questions
posées à Patrik Heeb

Responsable Hypothèques

1
A quoi faut-il veiller lors
d'un premier achat?

Le financement doit être planifié suffisamment tôt. Outre des fonds propres suffisants, une charge financière supportable dans le temps et des réserves sont indispensables.

2
Quand choisir une
hypothèque à taux fixe?

L'hypothèque à taux fixe permet de planifier les coûts de logement à long terme. Ceux qui veulent davantage de flexibilité peuvent envisager une hypothèque variable.

3
Quelles sont les erreurs
fréquentes?

Les coûts à long terme, soit les frais d'entretien et annexes, sont souvent sous-estimés. En fonction des biens, une rénovation ou un assainissement énergétique peut être nécessaire.

logement et réduisent leurs coûts de financement de 2400 francs par an.

L'histoire d'Anna et Marco ainsi que l'exemple de calcul servent d'illustration. Les conditions et les critères d'éligibilité en vigueur de la CPE sont déterminants.

Ce qui compte réellement avec une
hypothèque

Lorsque Anna et Marco ont acheté leur logement, ils ont vite compris que maîtriser les principes clés était essentiel pour trouver un bon financement. Les **fonds propres** sont la part du prix d'achat que les acquéreurs financent eux-mêmes. La **supportabilité financière** indique si les coûts de logement sont compatibles avec le revenu à long terme. L'**amortissement** permet de rembourser progressivement une partie de l'hypothèque.

“ Le financement est
aussi personnel que
le projet de logement.

Patrik Heeb, responsable Hypothèques

La situation personnelle est déterminante

Le couple sait que trouver la bonne hypothèque de remplacement n'est pas qu'une question de taux d'intérêt. Le financement doit être adapté à leur situation actuelle tout en restant viable.

Comme ils veulent planifier leurs coûts de logement à long terme, ils optent pour une **hypothèque à taux fixe**. Le taux d'intérêt reste ainsi inchangé pendant toute la durée convenue et garantit une bonne prévisibilité. D'autres préfèrent une plus grande flexibilité; l'**hypothèque variable**

permet d'adapter plus facilement le financement par la suite ou de réagir à des changements.

L'hypothèque sur mesure

Comme ils sont assurés à la CPE, Anna et Marco ont décidé de conclure leur hypothèque auprès de la caisse de pension. Ils ont ainsi un interlocuteur pour les enjeux financiers à long terme. Leur choix d'une **hypothèque verte** est adapté à leur projet: elle allie la sécurité de planification d'une hypothèque fixe avec des intérêts préférentiels pour des investissements durables.

Néanmoins, la situation personnelle est toujours déterminante pour trouver la bonne hypothèque. Consulter les expertes et experts de la CPE est donc recommandé.

Votre énergie. Notre hypothèque.

Pour Anna et Marco, le financement n'est pas le seul enjeu. Il est question de leur logement, et l'hypothèque doit convenir aujourd'hui tout en restant supportable demain. La CPE joue jusqu'au bout son rôle de caisse de pension du secteur de l'énergie: elle accompagne ses assurés pour la prévoyance, mais aussi pour des décisions importantes liées à la propriété du logement.

Réalisez votre projet
de logement!

Vous trouverez davantage d'informations sur les hypothèques de la CPE sous pke.ch/hypotheques ou via le code QR.



L'énergie au service de votre projet

	Hypothèque à taux fixe	Hypothèque verte	Hypothèque à taux variable
Idéale pour	La sécurité de planification	Des investissements durables	La flexibilité
Adaptée à	Un achat, un renouvellement d'hypothèque ou une transformation	L'achat d'un bien durable, un renouvellement d'hypothèque, une rénovation énergétique	Un financement à court terme ou flexible
Durée	Entre 2 et 15 ans	Comme l'hypothèque à taux fixe	Pas d'échéance fixe
Taux d'intérêt	Fixe pendant toute la durée du contrat	Taux d'intérêt fixe avec intérêts préférentiels si les critères d'éligibilité sont remplis	Taux d'intérêt variable
Avantage	Des coûts de logement prévisibles	Un investissement durable et des coûts de financement réduits	Financement plus adaptable ultérieurement
Convient surtout pour	Planifier à long terme	Investir dans l'efficacité énergétique de son logement	Rester flexible en fonction de sa situation

Comment décupler votre avoir de vieillesse

Un rachat dans la caisse de pension ou le versement de cotisations d'épargne volontaires permettent aux assurés d'accroître leurs prestations de vieillesse et de combler des lacunes de prévoyance. Le choix de l'une ou l'autre méthode dépend de la situation personnelle.

Effectuer des versements réguliers dans la caisse de pension ne vous protège pas d'une lacune de prévoyance. Cela peut notamment survenir en cas d'augmentation de salaire, de divorce, de solution de prévoyance peu avantageuse auprès d'un ancien employeur ou de réduction temporaire du taux d'occupation.

Exploiter le potentiel des prestations de vieillesse élevées de la CPE

Les plans de prévoyance de la CPE prévoient des prestations de vieillesse supérieures à la moyenne. Si vous souhaitez en profiter en dépit d'une lacune de prévoyance, pensez à un rachat dans la caisse de pension. Le montant de rachat maximal figure au verso de votre certificat de prévoyance, sous «Rachats possibles».

“ Effectuer des versements réguliers ne vous protège pas d'une lacune de prévoyance.

Les rachats sont déductibles du revenu imposable. Vous payez donc moins d'impôts l'année du versement. A vous de voir s'il vaut mieux répartir le rachat sur plusieurs années ou l'effectuer en une seule fois.

Si vous décédez avant l'âge de la retraite, les rachats auprès de la CPE reviennent à

Rachat

- +** – Prestations de vieillesse plus élevées
- Les rachats sont déduits du revenu imposable
- Vous bénéficiez de l'effet des intérêts composés
- En cas de décès, les rachats reviennent aux survivants
- – Les rachats ne peuvent pas être retirés sous forme de capital pendant un délai de trois ans

Epargne volontaire

- +** – Prestations de vieillesse plus élevées
- Réduction du salaire net, d'où économies d'impôts
- Possible également si la somme de rachat maximale est déjà atteinte
- Aucun délai de blocage pour les retraits en capital
- – En cas de décès, les cotisations volontaires ne reviennent pas aux survivants

vos survivants. Une garantie pour vous-même mais aussi pour votre famille.

Notez que vous ne pouvez pas retirer le capital dans les trois ans suivant un rachat. Ainsi, si vous planifiez prochainement un retrait anticipé dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement ou un retrait en capital à la retraite, mieux vaut renoncer à un rachat.

Verser davantage chaque mois sur une base volontaire

La seconde possibilité d'accroître les prestations de vieillesse consiste à verser des cotisations d'épargne volontaires, à condition que le plan de prévoyance de votre employeur le prévoie. Une fois connecté au portail «PKE Online», vous trouverez votre plan de prévoyance sur la page d'accueil, sous «Rapports/Plan de prévoyance de base».

Les cotisations d'épargne volontaires sont

déduites directement de votre salaire, comme vos cotisations ordinaires. Le salaire net figurant sur votre certificat étant moins élevé, votre revenu imposable est plus bas.

Vous pouvez verser des cotisations d'épargne volontaires même si vous avez déjà atteint la somme de rachat maximale. Autre avantage: un versement ultérieur en capital n'est soumis à aucun délai de blocage.

Si vous souhaitez verser des cotisations d'épargne volontaires ou bien modifier ou stopper vos cotisations d'épargne actuelles, indiquez-le dans «PKE Online» avant le 10 décembre de l'année précédente.

Consultez les fiches de renseignements «Rachat dans la caisse de pension» et «Cotisations d'épargne volontaires» sur notre site internet.

Notre conseil

Vérifiez sans tarder si vous avez une lacune de prévoyance et comment la combler au mieux. Rendez-vous dans notre portail des assurés «PKE Online» pour simuler tout simplement l'impact des différentes options sur votre avoir de vieillesse. online.pke.ch

Nous sommes à votre disposition

Si vous avez des questions, avez besoin d'un complément d'information ou souhaitez tout simplement savoir à qui vous avez affaire, n'hésitez pas à nous appeler ou à nous envoyer un courriel.

 **+41 44 287 92 88**

 **contact@pke.ch**